

*Quoi de neuf
à Uzein ?*

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 18h les mardi et vendredi

Le maire reçoit sur rendez-vous.

Tél. 05 59 33 19 84 courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr
Site internet : uzein.fr

JUIN 2014

Séance du conseil municipal du 20 mai 2014

1. Délégations du conseil municipal au maire :

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le conseil municipal approuve les délégations proposées, étant précisé que le Maire rendra compte de l'usage qu'il fait des délégations à chacune des réunions suivantes du conseil municipal.

2. Commission Communale des Impôts directs :

Dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs composée du Maire et de six commissaires. Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par l'Administrateur Général des Finances Publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal. Le conseil municipal a donc établi une liste de 12 titulaires et 12 suppléants qui sera transmise à la Direction Générale des Finances Publiques.

3. Mise en place d'un prêt pour la tondeuse :

Dans le cadre de l'exécution du budget, l'achat de matériel d'équipement pour l'atelier nécessite le recours à l'emprunt.

Après examen des propositions de prêt des organismes bancaires consultés, le conseil municipal retient la proposition du Crédit Mutuel.

Montant du Prêt : 30 000 € Durée : 4 ans Taux : 1,50 %

4. Subvention de fonctionnement à l'ALSH « Le petit prince » :

Suite au conseil d'administration du 8 avril 2014, la demande de subvention de fonctionnement 2014 est présentée suivant les modalités de répartition appliquées par la Caisse d'Allocations Familiales dans le contrat enfance jeunesse :

BEYRIE	1 296 € (4.12%)	BOUGARBER	5 644 € (17.94 %)
CAUBIOS LOOS	4 103 € (13.04 %)	MOMAS	5 081 € (16.15 %)
UZEIN	15 339 € (48.75 %)		

Le montant total de la subvention s'élève à 31 463 € montant identique à 2013.

Le conseil municipal approuve cette répartition et attribue pour l'année 2014 une subvention de 15 339 € à l'ALSH « Le Petit Prince ».

5. Convention avec la caisse d'allocations familiales :

La CAF propose le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative aux engagements réciproques : - en matière de prestation de service pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017 pour l'organisation de l'accueil périscolaire

- en matière de financement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 pour le temps dégagé par la réforme des rythmes scolaires « Aide Spécifique Rythmes éducatifs »

Le conseil municipal autorise le maire à signer ces conventions qui permettent de bénéficier des aides CAF pour l'organisation des temps d'accueil (périscolaire et TAP).

6. Droit de préemption urbain :

Le Conseil municipal renonce à exercer son droit de préemption sur la vente d'un terrain à bâtir appartenant à Mme BARADAT.

7. Modification des statuts du SMA :

Pour faire suite à la création de la nouvelle communauté de communes des Luys de Béarn au 1^{er} janvier 2014, la compétence « Assainissement collectif » a été restituée aux communes membres de l'ex périmètre de la Communauté de Communes du Luy de Béarn. Il convient de modifier les statuts du Syndicat Mixte d'assainissement afin d'approuver le retrait de la CCLB et l'adhésion des communes de Montardon, Navailles-Angos, Serres-Castet et Sauvagnon.

Le conseil municipal, approuve les nouveaux statuts du Syndicat Mixte d'Assainissement du Luy de Béarn. Et désigne les délégués suivants pour siéger au Syndicat Intercommunal :
Mr François LAFARGUE Mr Serge CAZALA

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Informations Diverses

1 Fermeture de l'accueil au public de la brigade de gendarmerie de Lescar

Information du Lieutenant Mirande de la brigade de proximité de LESCAR : l'implantation de la brigade de gendarmerie de Lescar en zone police (ZPN) entraîne la fermeture de l'accueil au public de la brigade de proximité de LESCAR et l'ouverture 7/7j de la brigade de proximité de SERRES-CASTET (ZGN). Cette fermeture va s'effectuer en trois phases :

Phase immédiate : du lundi 23 juin au 31 Août 2014

La brigade de SERRES-CASTET sera ouverte

Tous les jours de 8 h à 12h et de 14h à 19h sauf les dimanches et jours fériés 9h à 12h et 15h à 18h.

La brigade de Lescar sera ouverte :

Lundi de 14h à 18h ; Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 14h à 18h

Phase à court terme : A compter du 01/09/2014

Fermeture de l'accueil au public à la gendarmerie de LESCAR, accueil assuré à SERRES CASTET

Phase à long terme : Projet de construction d'un casernement BTA SERRES-CASTET

2 L'état civil du premier semestre

NAISSANCES :

DUVAL Emmy	6 janvier 2014	Julien DUVAL & Nelly PANDELES
HANSEN Sacha	21 janvier 2014	Dominik & Sandrine HANSEN
GRILLET Chloé	11 février 2014	Sébastien & Sabrina GRILLET
LESTERLOU Adèle	16 février 2014	Pierre & Delphine LESTERLOU
SALLES Quentin	12 avril 2014	Julien SALLES & Nadège BASTIAN
LARROZE Gabin	5 juin 2014	Éric LARROZE & Emma BERACHATEGUY

MARIAGE : Emmanuel LESTERLOU & Fanny LORANG 8 mars 2014

<u>DECES</u> :	HUMBERT Louis (7 mars)	VIGNAU Jean Irénée (19 avril)
	BERGÉ-ANDREU Lucie (15 juin)	GALY Jean-Marie (19 juin)

3 Commémorations du centenaire de la guerre 14-18

A l'appel de Jean Grandeur, président local des anciens combattants, Guilain MARES, président de l'Union Nationale des Combattants (UNC) du Béarn et d'Eric Castet, maire du village, les personnes intéressées pour participer à un groupe de travail sur des actions (exposition, témoignages, film ...) à mener à Uzein au cours des cérémonies de commémoration du centenaire de la guerre 14-18, sont priées de s'inscrire auprès de la Mairie ou des élus.

4 Prévention canicule

En annexe, vous trouverez la brochure de prévention et d'information de l'Inpes concernant les fortes chaleurs ou la canicule. Pour les plus fragiles, les membres du CCAS se tiennent à votre disposition : Mme Marijo PECCOL, Mme Sylvie BARDET, Mme Sylvie CAZABAN, Mme Valérie FRESSE-CHAUVEAU, Mme Odile CIESLAK, Mme Josette JOANCHICOY, Mme Anna NICAUT, Mme Renée LAFARGUE et M. le Maire.

5 Pour que vive notre bibliothèque !

Nous avons le projet de réaménager et réorganiser notre bibliothèque. Nous espérons que ce local dédié aux livres soit un lieu agréable et convivial ou chacun d'entre vous trouvera le temps de venir et qui deviendra, nous le souhaitons, un lieu de rencontres et d'échanges pour toutes les générations.

Pour cela, nous cherchons des personnes susceptibles de nous aider. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (artisans, bricoleurs, bénévoles ...)

Les travaux (peinture, fabrication de caisse pour le rangement des livres, étagères ...) devraient être effectués dans le courant de l'été afin que nous puissions, dès la rentrée de Septembre ré-ouvrir la bibliothèque.

Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie ou de vos élus.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont bien voulu prendre sur leur temps libre pour que la bibliothèque puisse être maintenue et nous espérons qu'ils seront encore présents pour poursuivre ce projet.



Vous trouverez, dans ce bulletin, un questionnaire pour va nous permettre de mettre en place un fonctionnement qui pourra convenir à un maximum d'entre vous.

Il s'adresse aux « dévoreurs » de livres, aux lecteurs occasionnels, à ceux qui découvrent la lecture, et aussi à tous ceux qui ne lisent jamais.

Alors, que vous soyez jeunes ou moins jeunes, amateurs de lecture ou pas, nous comptons sur vos réponses.

Merci de retourner ce questionnaire à la Mairie (ou dans la boîte aux lettres Mairie) avant le 15 juillet 2014.

Profitez de l'été pour faire du tri dans vos étagères, les dons de livres, en bon état, sont les bienvenus.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Francine JURAT PENTIADOU : 06 82 56 36 31 Cathy DARRACQ : 06 21 60 83 70

Sylvie BARDET : 06 26 66 18 92

6 Propreté de notre village ...

La propreté de la commune est l'affaire de la municipalité mais aussi celle de chacun de ses habitants.

La propreté est un élément important pour la qualité de vie et l'image de la commune auprès de ses habitants et de ses visiteurs.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis à vis de nos déchets, il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles pour cela je jette mes papiers, mes pots, boîtes etc...dans ma poubelle et non sur la voie publique. Un petit effort pour un grand pas vers le respect des autres et de notre planète.

7 Informations de notre communauté des communes, le Mieu du Béarn

En annexe, vous trouverez aussi de l'information concernant le Mieu :

- le changement du mode de collecte sélective (arrivée des bacs roulants jaunes et des nouvelles colonnes à verre).

- un stage pour les 12-17 ans (Imagine, joue, réalise et monte un court métrage)

Distribué avec ce bulletin d'information de notre commune, vous trouverez aussi, le journal intercommunal de la communauté des communes du Mieu du Béarn.

8 Fêtes du village

Les fêtes du village auront lieu les 22,23 et 24 Août 2014.

BONNE LECTURE ET BONNES VACANCES ESTIVALES À TOUS !